



COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° 38

**PORTANT ANNULATION DE L'AVIS DE SOLLICITATION A
MANIFESTATION D'INTERET N°006/ASMI/SIC/2026 DU 27 FEVRIER 2026
POUR LES ETUDES DE LOTISSEMENT ARCHITECTURALES ET
TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION D'UNE OPERATION
IMMOBILIERE A DANG/NGAOUNDERE, EKOUNOU/YAOUNDE ET A
NKOLFOULOU/YAOUNDE**

**Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC),
Maître d'Ouvrage communique :**

L'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n°006/ASMI/SIC/2026 du 27 février 2026 pour les études de lotissement architecturales et techniques en vue de la réalisation d'une opération immobilière à Dang/Ngaoundéré, Ekounou/Yaoundé et à Nkolfoulou/Yaoundé est annulée.

Les soumissionnaires ayant déposés leurs offres sont priés de passer les retirer à la Cellule des Marchés sise à la Direction Générale de la SIC dans un délai de quinze (15) jours dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Yaoundé, le **22 JUIL 2026**

LE DIRECTEUR GENERAL,

Ampliations :

- PCA/SIC
- ARMP
- PCIPM/SIC
- Affichage
- Archives/Chrono.



DE AHMADOU SARDAOUNA

